



OFFRE D'EMPLOI EXTERNE N° RH/OE/BUK/102025/50

Acted est une ONG internationale humanitaire de droit Français présente dans 38 pays au monde. Rejoignez Acted en République démocratique du Congo dans plus de 4 provinces depuis 2003 avec 6 bureaux actifs et un personnel permanent de plus de 290 employés. Dans le cadre de ses activités en République démocratique du Congo, Acted met en œuvre des programmes d'urgence multisectoriels en eau, hygiène et assainissement ; en sécurité alimentaire et moyens d'existence ; en relance agricole ; et en de coordination et gestion des camps mobile, notamment dans les provinces de l'Est de la RD. Congo.

De plus, Acted met en œuvre des projets de renforcement de capacités de la société civile. Depuis 2016, Acted met en œuvre l'initiative de recherche REACH qui a pour but de conduire des activités d'évaluations des besoins humanitaires, de gestion d'informations, d'analyse et de plaidoyer pour informer les plateformes nationales de l'aide humanitaire, en particulier menées par le Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations-Unies (OCHA), les clusters techniques et tous les partenaires de l'aide.

Acted en République démocratique du Congo recrute en toute neutralité, transparence et impartialité le profil ci-dessous :

Poste	Chargé de sécurité zone / Agent de maitrise/ Grade D
Nombre	2 Personnes
Responsable Direct	Coordinateur de zone
Type de contrat	Contrat à Durée Déterminée
Lieu, jours et horaire de travail selon la base d'affectation	Bukavu et Uvira, du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00 avec des déplacements sur les zones d'activité d'Acted,
Date limite de dépôt	Le 27/10/2025 à 17h00

I. DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du Coordinateur de zone, le/la Chargé(e) de sécurité Zone est un membre actif de l'équipe support. Il/elle s'assure que les procédures et les pratiques de gestion de la sécurité sont en place. A cet effet, il/elle surveille continuellement la situation sécuritaire en adaptant les procédures de sécurité du personnel et en mettant en place des mesures appropriées et opportunes pour réduire les risques et les menaces pour le personnel, les actifs, les interventions ainsi que pour les bénéficiaires d'Acted dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

- A. **Collecter, analyser et remonter les informations pertinentes sur la situation sécuritaire de la zone**
- Suivre et transmettre les informations sécuritaires aux employés en charge de la sécurité, au Coordinateur de Zone ainsi qu'au Responsable Sécurité Pays selon l'arbre de communication établi.
 - Assurer une veille sécuritaire en s'appuyant sur les médias et sur un réseau d'informateurs compétents et de confiance.
 - Participer aux réunions de coordination sécuritaire dans la zone et établir les comptes rendus.
 - Maintenir les contacts réguliers avec les acteurs présents pour les questions sécuritaires.





- Effectuer une veille permanente et active des déplacements de la zone et mettre à jour en continu selon les protocoles de communication préétablis, le suivi des mouvements (Google-Drive et groupes Skype).
 - Assurer les briefings sécurités avant le départ des équipes sur le terrain.
 - S'assurer que les consignes de sécurité sont mises à jour et respectées et que tous les nouveaux employés et visiteurs internationaux reçoivent des séances de sécurité appropriées.
 - Réaliser des missions d'évaluation si nécessaire selon les interventions des projets.
 - Participer à certaines interventions sur le terrain avec les équipes projet si nécessaire pour s'assurer des aspects liés à la sécurité.
 - Définir les zones d'accès (Go/No Go) en fonction des informations sécuritaires à dispositions en commun accord avec la Coordination zonale pour faciliter la bonne exécution des missions terrain.
 - Pour chaque zone d'intervention, établir une cartographie des lieux d'accès sécurisé (hôtel, place publique, ...) afin de garantir la sécurité des équipes en mission sur le terrain.
 - Etablir et compléter de façon permanente le réseau des contacts afin de contribuer à la diversification des sources d'informations et d'analyse.
- B. Renforcer la sécurité sur les bases Acted**
- Appliquer les procédures ACTED en matière de sécurité sur sa base d'affectation. Le/la Chargé(e) de la Sécurité est notamment responsable de la bonne application de tous les documents contenus dans le manuel de Sécurité Acted .
 - Assurer les suivis courants quotidiens pour la gestion de la sécurité des Bases.
 - Proposer des améliorations sur les procédures Acted en matière de sécurité.
 - Respecter et faire respecter les procédures de sécurité et procédures radio aux Gardiens, Chauffeurs, Opérateur Radio et autres utilisateurs.
 - Suivre l'ensemble des mouvements de la base et de la zone en fonction des informations sécuritaires.
 - Compléter, pré-valider et partager les packages avant départ (PAD) en ce qui concerne le contenu (le fond) du document et le transmettre au coordinateur de zone ou, le cas échéant, au Responsable de la Sécurité Pays, pour validation.
 - Vérifier, suivre et entretenir le matériel de communication de la base (HF, VHF, Thuraya).
 - Réaliser des missions de suivi et de contrôle dans les autres bases Acted.
 - Participer à l'élaboration et à la mise à jour des plans de contingences avec les Chefs de Base, le Coordinateur de Zone et le Responsable Sécurité Pays.
 - Gérer les calls signes et la codification des axes.
 - S'assurer que toutes les informations nécessaires au personnel pour que celui-ci soit maître de sa sécurité, soient communiquées.
 - Assurer les enquêtes d'évaluation sécuritaire sur les axes et produire les rapports d'évaluations.
 - Suivre la sécurité sur les axes et proposer si nécessaire le changement des phases.
 - Contribuer à l'analyse des rapports d'incidents (SIR) et proposer des améliorations dans le suivi de la sécurité.
 - Réaliser et coordonner la mise en œuvre des procédures standards d'opérations, adaptées au contexte local.
 - Réaliser et contrôler la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques et les règles de sécurité adaptées au contexte local et assure la conformité avec les standards minimum opérationnels de sécurité (MOSS)
 - Participer à la rédaction et à la mise à jour des notices de sécurité des bases.





III. EXIGENCES PROFESIONNELLES ET ETUDES FAITES

- Être détenteur d'un diplôme universitaire et avoir acquis des formations sur la sécurité humanitaire
- Avoir au moins une année d'expérience dans le domaine de la sécurité
- Honnêteté et grand sens de la confidentialité
- Capacité d'analyse et Flexibilité
- Esprit d'équipe et bonne humeur
- Expérience en gestion de la sécurité et des procédures
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Connaissances de base en matière de VHF, HF et Thurayas
- Être de nationalité congolaise

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Adressez votre candidature au **Responsable Administration et Ressources humaines Pays**, en y mentionnant le numéro de l'offre ci présente, au plus tard le **27/10/2025 à 17h00**.
Le dossier doit être déposé, si en dur, dans l'un des bureaux d'Acted aux adresses ci-après :

- **Bukavu : 35, av Maniema /Commune d'Ibanda réf/ DGI**
- **Uvira : 78 av Résidence/Nyamiamda, réf/Mairie d'Uvira**
- **Baraka : Avenue du stade, quartier Kalinga Sud, Commune de Baraka juste en face du bureau IMC.**
- **Goma: 19, Av Accacias, commune de Goma.**
- **Kalemie : 70 Av.OUA Q.Filtisaf réf/derrière VICTORIA PALACE**

Le dossier doit être constitué des éléments ci-après:

- Une lettre de motivation (non manuscrite);
- Un Curriculum vitae (non manuscrite); avec trois références professionnelles des employeurs précédents (numéro de téléphone du contact et adresse mail)
- Les copies des Attestations de services rendus ;
- Les copies des diplômes d'Etudes et des formations reçues.
- La Carte de demandeur d'emploi délivrée par ONEM.

NB :

- Tous les documents mentionnés sont obligatoires. Toute candidature incomplète sera automatiquement rejetée.
- Acted applique une politique de tolérance zéro envers l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (SEAH) et s'efforce de recruter des employés partageant ses valeurs.
- Tous les candidats feront l'objet d'une vérification préalable à l'emploi, incluant des références satisfaisantes, un filtrage et des vérifications juridiques conformément aux exigences légales.
- Tous les candidats à qui un poste sera proposé devront signer et respecter le Code de Conduite d'Acted ainsi que les politiques associées dans le cadre de leur contrat de travail. Tous les membres du personnel sont tenus de se conformer aux normes de comportement décrites dans ces documents.
- Les managers auront une responsabilité particulière dans la création d'un environnement de travail sûr.
- Tout manquement pourra entraîner des sanctions disciplinaires sévères.



RDC-ADMRH



- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à Kinshasa, le 16/10/2025

Pour ACTED,
Aime BAGULA

Responsable Administration et Ressources humaines Pays
ACTED-RD Congo -Brazza et Burundi

